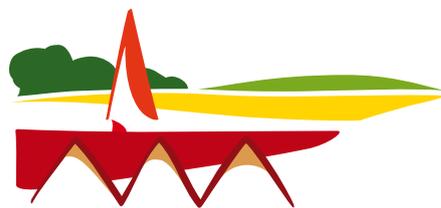


AMBLAINCOURT ■  
BÉCHEREAU ■  
LE BOIS DIEU ■  
LES CREUSETS ■  
LE GROS TAILLIS ■  
GUIPERREUX ■  
HERMERAY-VILLAGE ■  
L'ORME ■  
LE THEIL ■  
LA VILLENEUVE ■

# 10

à la

# Une



OCTOBRE  
2014

N° 3

BULLETIN MUNICIPAL de la commune d'HERMERAY



ZOOM

## DU NOUVEAU À L'ÉCOLE !

### COMMUNE

UN 14 JUILLET RÉUSSI !

### JEUNESSE

2 JOURNÉES POUR NOS ADOS

### ASSOCIATIONS

VOYAGE "SURPRISE" POUR LES 30 ANS  
DU CLUB DES RENCONTRES AMICALES

### LE MOT DU MAIRE

La rentrée scolaire comme chaque année, sonne le glas de la période estivale. À cette occasion, nous avons souhaité consacrer ce nouveau numéro de « 10 à la Une » à notre école.

Comme vous le savez, les travaux d'agrandissement de l'école se sont étalés sur une période de trois ans pour préserver le plus possible la sécurité et le confort de nos enfants. Aujourd'hui les travaux prévus initialement sont achevés :

- > trois nouvelles classes pour l'école élémentaire avec du mobilier neuf, et toutes équipées de tableaux numériques (TNI) ;
- > de nouveaux blocs sanitaires garçons et filles aux normes handicapés ;





### 2 LE MOT DU MAIRE

#### 3-5 URBANISME

Toujours plus belle ma poubelle...

#### COMMUNE

Travaux en cours

Avis de brocante !

Le téléthon

Un 14 juillet réussi !

Conseils municipaux

#### 6-8 ZOOM

##### DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

L'école à la rentrée 2014

Le mot de la directrice

Les travaux de l'école

Le SIVOM

La scolarité à Hermeray

Les nouveaux rythmes scolaires

La caisse des écoles

#### 8 D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

L'histoire de l'école

#### JEUNESSE

2 journées pour nos ados

#### 9 CULTURE

journées du patrimoine

#### L'AGENT TALU

Le bruit dans les propriétés privées

Les feux dans les jardins

#### 10-11 ASSOCIATIONS

Le club des rencontres amicales

La Bibliothèque

Les anciens combattants

Le Foyer rural

L'association de chasse

Les Petites Rainettes

#### 12 AGENDA

ÉTAT-CIVIL

> la cantine a été agrandie avec aussi la création d'une nouvelle entrée et de nouveaux blocs sanitaires aux normes handicapés ; sa toiture a été refaite complètement ;

> un nouveau bureau pour la directrice ainsi qu'une salle des professeurs ont été aménagés au RDC avec du nouveau mobilier ;

> une nouvelle cour pour les élémentaires, séparée de la cour des maternelles par un nouveau préau ;

> Des espaces verts et un jardin potager ont été aménagés ;

> La clôture côté sud a été rehaussée par un muret.

À ce jour, il nous reste à finaliser la clôture côté nord avec un nouvel accès à l'école et la rénovation de la quatrième classe.

Comme la loi l'exigeait, **les nouveaux rythmes scolaires** ont été mis en place pour cette nouvelle rentrée.

Après une longue période de concertation avec les délégués des parents et le personnel enseignant, l'école d'Hermeray a opté pour 5 matinées de classe du lundi au vendredi de 8h50 à 11h50, et 4 après-midi de 13h45 à 15h45. Les TAP (temps d'activités périscolaires) ont été programmés le lundi et le jeudi de 15h45 à 17h15.

Nous avons fait le choix de programmer des activités tournantes sur une période de six semaines avec un choix d'activités assez large. Les activités sont assurées par le personnel du SIVOM diplômé (BAFA) et par deux intervenantes extérieures (Chant et sports). La fréquentation a été un peu timide au démarrage, ce qui nous a obligé à reprogrammer nos activités pour se limiter à deux groupes. Après les vacances de la Toussaint, trois groupes d'activités seront programmés. Laissons le temps à la réforme de se mettre en place et nous ferons ensemble le bilan : bilan pour les enfants, bilan pour les familles mais aussi bilan financier pour le SIVOM.

Permettez-moi à l'occasion de cette nouvelle rentrée, d'émettre un vœu : que l'école, au-delà de tous débats ou polémiques, reste un lieu apaisé de partage, de transmission de savoirs, d'acceptation des différences, de découvertes et de joies. Nous ferons tout pour y contribuer.

**La fête nationale** sur notre commune le lundi 14 juillet a permis à chacun de faire une pause en participant à un moment de convivialité et de solidarité. Merci au personnel communal, aux bénévoles, aux associations et aux élus de s'être mobilisés. Merci à tous ceux qui sont venus. Ensemble vous avez permis que cette fête soit une grande réussite.

Bientôt, la commission finance se penchera sur le **budget 2015**. Un budget de plus en plus complexe avec des dotations de l'État en constante diminution, et de nouvelles réformes qui apportent sans cesse des charges supplémentaires supportées par notre commune.

Vos élus gardent pour priorité celle de mettre l'humain au cœur de leurs actions tout en respectant un équilibre financier.

Après deux ans de démarches administratives, nous avons reçu l'accord pour la réalisation de notre contrat rural. Département et région assurent à eux deux un financement à hauteur de 80% pour un budget global de trois cent mille euros. Ce contrat prévoit 3 projets :

- > Rénovation de la salle polyvalente ;
- > Rénovation des abords de la salle polyvalente ;
- > Rénovation de l'accueil de la mairie.

Suite à la décision des services de l'État de ne plus instruire les permis de construire, **notre communauté de commune Plaines et forêts d'Yveline a décidé de créer un service dédié à l'urbanisme**. À partir du 1<sup>er</sup> octobre, six communes dont la nôtre font partie des communes pilotes. Nos permis sont donc désormais instruits par le service de la CCPFY. Les autres communes rejoindront ce dispositif à partir de janvier 2015.

**Dans un prochain numéro**, nous projetons de présenter les activités économiques et commerciales de la commune. Si vous exercez une activité officielle commerciale ou de service susceptible d'intéresser nos concitoyens faites-vous connaître en mairie. Le comité éditorial exercera une sélection à partir des critères ci-dessus.

Bien à vous.

Jean Ouba



### Bulletin municipal de la commune d'HERMERAY

**Directeur de la publication :** Jean Ouba.

**Comité de rédaction :** Roland Carlin, Bruno Cart, Frédéric Doubroff, Catherine Lasry-Belin, Evelyne Marchal, Jean Ouba.

**Conception graphique et mise en page :** Catherine Braquart.

**Photos :** C. Braquart, J. Ouba, sauf mention contraire.

**Tirage :** 525 exemplaires.

**Impression :** Imprimerie Copie Services, 61bis rue de la Billardièrre – 28130 HANCHES RCS 411 467 327 00028.

## URBANISME

Dépôts à compter du 12/06/2014 :

### Demandes de permis de construire

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
SCI Haston Immobilier	45, rte de la Forêt	Extension
M. et Mme Decossas	Chemin du Gué Falot	Maison individuelle

### Demandes préalables

DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
M. Créty	12, rue de l'Église	Pose d'une fenêtre
Fonciers Experts	6, rue des Noues	Division
M. Millouet	3 bis C rue de Chaumont	Abri de jardin
M. Méry	8, rue de la Petite Pâtur	Ravalement
M. Le Ray	20, rue de la Berthière	Pose de 2 fenêtres de toit
M. Véron	6, rte de Gazeran	Changement de portail
SCI La Flanerie	2, rue du Gros Buisson	Pose d'un portail
M. Vialettes	1, rte du Gros Taillis	Construction d'une piscine
M. Didierjean	2, rue de la Forêt	Régularisation transformation porte de garage en fenêtre
M. Hullot	34 rue de la Forêt	Changement de portail
Mme Nasaroff	26, rue de l'église	Division
M. Lefevre	1 chemin de la voie Meunière	Réfection de la toiture à l'identique

## COMMUNE

### TRAVAUX EN COURS

À la mairie, la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite :



### AVIS DE BROCANTE !

Le Comité des Fêtes d'Hermeray a le plaisir de vous annoncer qu'il a été décidé d'organiser une brocante sur notre commune. Celle-ci aura lieu fin mai ou début juin.

Nous faisons appel à tous les brocanteurs amateurs de la commune : À VOS GRENIERS, À VOS CAVES, À VOS GRANGES ET À VOS DÉBARRAS ! Parlez-en autour de vous. Faites qu'avec nous cet événement soit une réussite.

Dès à présent, tous les hermolitiens et autres désirant y participer peuvent se faire connaître auprès du Comité des Fêtes en Mairie.

A très vite !

P.M.

### LE TÉLÉTHON

LA MAIRIE ORGANISE LE TÉLÉTHON LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014.

Tout le monde peut participer en donnant simplement un don sous forme d'espèces ou de chèque, quelle que soit la somme.

On pourra ainsi, en famille ou entre amis, participer à :

- > la chasse aux trésors,
- > un stage de Zumba,
- > un atelier de cuisine,
- > un atelier de lecture de contes,
- > une promenade en poney.

Le tout dans une ambiance musicale, avec buvette et restauration sur place.

Venez nombreux !

E.M.

### Toujours plus belle ma poubelle et plus beau mon environnement !

Des nouvelles du Sictom sur le front du recyclage :

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre UN NOUVEAU SERVICE DE TRI SÉLECTIF a été mis en place. Il concerne LE MOBILIER qui désormais bénéficiera d'un service de recyclage exclusif.

Les apports volontaires peuvent s'effectuer à la déchetterie de Rambouillet (pas Gazeran).

Pour les encombrants mobiliers trop importants que vous ne pouvez transporter vous-même (lit, sommier, matelas, armoires etc.) vous pouvez solliciter le service «enlèvement».

Attention, ce service est spécialisé et ne pourra donc pas enlever en même temps votre vieille machine à laver...



P.M.

SICTOM N° vert : 0 800 49 50 61  
Site internet :  
www.sictomregionrambouillet.com

31 DÉCEMBRE 2014

DATE LIMITE  
POUR LES INSCRIPTIONS  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Mairie d'HERMERAY

01 34 83 50 38

hermeray@wanadoo.fr

Le secrétariat vous accueille :  
le **mercredi** de 17 h à 19 h  
le **vendredi** de 10 h à 11 h 30  
le **samedi** de 10 h à 12 h

M. le maire et les adjoints  
reçoivent le samedi de 10 h à  
12 h sur rendez-vous.

C.C.A.S.,  
Caisse des écoles :  
en mairie au 01 34 83 50 38

# 2014 : UN 14 juillet RÉUSSI !

Cette année, la fête du 14 juillet à Hermeray a débuté dès 16 h, pour se clôturer par un superbe feu d'artifice tard dans la nuit.

C'était une fête ensoleillée, avec un public nombreux, venu en famille pour découvrir des jeux anciens et insolites pour les grands et les petits.

Une collation a été offerte aux enfants par la Mairie.

Pour que la fête batte son plein, un grand nombre de bénévoles se sont succédé pour mettre en place une superbe décoration imaginée par Carine et Grace ; un grand merci à elles deux. Merci à notre Doyen d'Hermeray village, Jacques, qui a passé ses soirées à confectionner des pochettes pour les couverts de table ; à Christine, qui nous a fait bénéficier de son expérience et de son sens de l'organisation pour le service des repas ; à Francis et à Charles pour l'organisation de la buvette.



Un grand merci à Alexandra et à son équipe, pour les poneys si joliment décorés, à Hélène pour les magnifiques jeux en bois, à David pour le maniement du ballon et le lancement du concours de basket, à Isabelle pour la structure gonflable magique, aux bénévoles qui ont tenu les stands, et en particulier le stand de pêche pour les tous petits.

Erick, aux manettes, a fait danser, jusque tard dans la nuit, toutes les générations.

Dans l'après-midi et à l'apéritif, Audrey et Jérôme, couple d'escrimeurs artistiques, nous ont offert un spectacle de rue d'une grande qualité ; ils ont aussi fait rêver nos d'Artagnan en culotte courte ; qu'ils en soient particulièrement remerciés ! C.LB.



## Conseils Municipaux

### C.M. DU 13 MAI 2014

- > Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- > Commission d'appel d'offres (élection des membres)
- > Désignation des délégués auprès de la caisse des écoles
- > **Location des tables et des bancs de la commune** : le tarif de la location d'un lot comprenant une table et 2 bancs est fixé à 5 €.

### C.M. DU 24 JUILLET 2014

- > **Modification du tarif de la taxe d'assainissement (PAC)**  
Monsieur le Maire rappelle que la participation pour l'assainissement collectif (PAC) permet le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et satisfait les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain. Cette délibération en détermine les modalités de calcul et en fixe le montant.

- > **Modification du taux de la taxe d'aménagement (TA)**  
Le conseil municipal fixe sur le territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %, sauf sur les zones « La Villeneuve, Guiperreux, Le Bois Dieu » pour lesquelles le taux est de 10 %.

- > **Les documents d'urbanisme** seront désormais instruits par le service urbanisme de la CCPFY.

### C.M. DU 28 AOÛT 2014

- > Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet concernant le bien sis au 7 rue de la Mairie. Il rappelle que la loi SRU demande aux collectivités locales la mise à disposition de logements sociaux. Ce projet s'inscrit tout à fait dans ce cadre.

Le conseil municipal décide d'autoriser la Mairie à exercer son droit de préempter.

- > Monsieur le Maire informe du dépôt de plainte au Tribunal Administratif d'un riverain de la salle polyvalente concernant les nuisances sonores lors de la location de cette salle.  
La commune a mandaté le cabinet d'avocats PVK pour assurer sa défense.

Ces différents comptes-rendus sont à la disposition de tous en mairie et très prochainement sur le site Web de la commune.

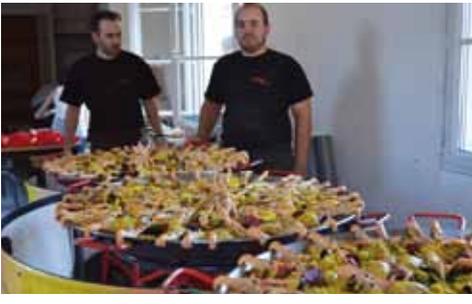
### L'HISTOIRE DU 14 JUILLET

Dans la mémoire collective, le 14 juillet, nous célébrons la prise de la Bastille ; oui, mais c'est seulement une partie de la vérité.

C'est en 1879 que la III<sup>e</sup> République cherche une date pour instaurer une fête nationale et républicaine.

Comment choisir ??? La prise de la Bastille était jugée par certains parlementaires comme une journée trop sanglante. Heureusement, une commémoration dite « Fête de la Fédération » avait eu lieu le 14 juillet 1790. C'est cette commémoration qui a permis d'obtenir un vote majoritaire aussi bien des députés que des sénateurs, et d'unir ainsi tous les républicains.

La III<sup>e</sup> République adopte, le 6 juillet 1880, le 14 juillet comme fête nationale (Sans indiquer d'année de référence).



# DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

## L'école à la rentrée 2014

L'école d'Hermeray est dite primaire puisqu'elle accueille des enfants de maternelle et d'élémentaire. 121 élèves répartis dans 5 classes fréquentent l'école cette année. Ils sont 60 filles et 61 garçons, 61 en maternelle et 60 en élémentaire. 91 habitent Hermeray, 25 à Raizeux.

Comme les années passées, l'équipe compte sept enseignantes.

> Mme Christine Hourdequin, qui a en charge la classe des PS-MS, avec 31 élèves !

> Mme Amélie Lacroix, qui a en charge la classe des MS-GS, avec 30 élèves, et Pouik, le cochon d'Inde...

> Mme Carine Marchand, assure le jour de décharge administrative de la directrice, et lui permet de travailler dans son

bureau chaque mardi. Elles ont la charge des CP-CE1, avec 22 élèves.

> Mme Nolwenn Kerogues-Le Rolland et Elodie Béchereau ont la charge des CE1-CE2, avec 23 élèves.

> Mme Nora-Audrey Saad a la charge des CM1-CM2, avec seulement 15 élèves ! Les années se suivent et ne se ressemblent pas, l'an passé les CM1-CM2 étaient 31...



Élodie BÉCHEREAU

Nolwenn KEROGUES-LE ROLLAND

Amélie LACROIX

Carine MARCHAND

Sandrine SEGAUD

Christine HOURDEQUIN

Nora-Audrey SAAD

CE1-CE2

MS-GS

CP-CE1

PS-MS

CM1-CM2

## QUAND JE SERAI GRAND(E) JE SERAI...

dresseuse de chevaux (Marion)

pompier (Liam, Florian)

maîtresse maquilleuse (Aurane)

président (Thibaud)

## Le mot de la directrice

La rentrée du 2 septembre 2014 fut une belle journée ensoleillée. Mmes Rossignol et Delorme sont parties en retraite, bien méritée... L'équipe s'est donc renouvelée, nous avons accueilli cinq nouvelles collègues !

Cette année scolaire est bien celle des nouveautés, l'école a adopté de nouveaux rythmes : les élèves travaillent sur cinq matinées au lieu de quatre, et en contrepartie les après-midi sont allégés de 45 minutes. La classe se termine désormais à 15h45.

Les élèves de l'élémentaire ont pu investir une toute nouvelle cour de récréation, qui permet pour la 1<sup>re</sup> fois aux plus grands élèves de l'école d'avoir plus d'espace pour courir et jouer au ballon. Désormais, les cours de récréation sont séparés. Les frères et sœurs peuvent néanmoins se retrouver

sur le temps de midi, et partager un peu de temps ensemble.

Les élèves de l'élémentaire ont eu aussi le plaisir de retrouver les trois nouvelles classes dans lesquelles nous avons emménagé à la fin du mois de janvier. Les locaux sont spacieux et clairs, et propices à un travail serein, malgré quelques travaux qui attirent encore parfois l'attention des élèves vers l'extérieur... Le mobilier des élèves a été en grande partie renouvelé également. Une page se tourne, nous avons remis les vieux pupitres en bois... que les élèves je pense ne regretteront pas !

Les maîtresses viennent également de s'installer dans la toute nouvelle salle des maîtres, fraîchement repeinte. Cette salle nous permet de déjeuner et de nous réunir dans un espace dédié à cela.

Sandrine Segaud

## LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Après plusieurs années de réflexion, de concertation

et de préparation, d'importants travaux ont été effectués à l'école d'Hermeray. Ces améliorations font de notre école une des plus agréables et des mieux équipées du secteur dans laquelle élèves, enseignants et personnel du SIVOM se voient offrir de très bonnes conditions de travail dans un cadre agréable.

**LA NOUVELLE COUR** comme l'ancienne est protégée des vents par les bâtiments qui l'entourent. Son ouverture côté est lui fait bénéficier du soleil même les matins d'hiver. Cette cour réservée aux grands laisse aux petits de maternelle l'ancienne cour rien que pour eux. La grille rehaussée offre plus de sécurité. ▼



## Personnel du SIVOM



**Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) est la collectivité territoriale en charge des écoles d'Hermeray et de Raizeux.** En plus de gérer les locaux et le matériel pour l'école, le SIVOM a la charge de toutes les activités périscolaires comme la garderie, la cantine, l'étude. Son secrétariat se trouve dans les locaux de la mairie de Raizeux.

Le Sivom est administré par un conseil syndical composé de deux élus de chaque commune.

Le personnel du Sivom s'occupe des enfants à la garderie, en classe maternelle, à la cantine, dans les activités périscolaires. Merci pour leur dévouement auprès des enfants.

De gauche à droite :

Sandra Corazzol, Rebecca Tarteret, Elisabeth Clément, Sylvette Ruellé, Isabelle Mirmand, Helen Doubroff.

01 34 83 57 07  
sivomh-r@orange.fr

## La scolarisation à Hermeray

Les élèves des communes d'Hermeray et de Raizeux peuvent être scolarisés à partir de la petite section à la rentrée de septembre de l'année de leurs trois ans. Actuellement, à partir de la grande section les enfants sont scolarisés dans l'école de leur commune.

L'inscription doit se faire en deux temps. D'abord en mairie en présentant un justificatif de domicile, le livret de famille et en justifiant des vaccinations obligatoires, puis à l'école avec en plus le certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

Après les 3 ans de maternelle et les 5 ans d'élémentaire, les élèves entrent en 6ème au collège Le Racinay à Rambouillet.

## Les nouveaux rythmes scolaires

Après la suppression des cours le samedi matin en 2008, le ministère de l'Éducation Nationale a souhaité redonner 5 matinées de classe à tous les écoliers français à la rentrée 2014. A Hermeray, les trois heures de classe du mercredi matin ont été prises en raccourcissant les 4 après-midi de classe de 45 mn. La classe se terminant désormais à 15 h45, le Sivom a souhaité proposer aux élèves 3h de nouvelles activités périscolaires à caractère éducatif le lundi et le jeudi. Ces activités sont assurées par du personnel du Sivom et par des intervenants extérieurs. Environ 33 enfants d'Hermeray participent à ces activités.

B.C.

## AH, SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT(E)...

...je ferais arrêter l'école !  
(Serena)

...j'arrêterais la guerre ! (Aurane)

...je dirais de mettre un peu plus de piscines !  
(Paul-Swann)

...je ferais des nouveaux stades de football ! (Liam)

...je demanderais de construire un Mac Do à Hermeray ! (Thalia)

Les CE1



▲ **UN ESPACE JARDIN.** Ce bout de verdure permet aux enseignants d'organiser des séances de jardinage riches sur le plan pédagogique.

▼ **UN PRÉAU TOUT NEUF** permet de retrouver un vaste espace pour les récréations et les activités extérieures les jours de mauvais temps.



**LES NOUVEAUX WC** plus confortables avec leur situation centrale s'intègrent bien dans les nouveaux espaces de l'école.

▶ **3 NOUVELLES CLASSES** adaptées aux effectifs actuels permettent aux élèves de travailler dans les conditions de confort et de sécurité actuelles.

▶ **LA CANTINE :** L'extension de la cantine et la création d'une vaste entrée permettent de mieux accueillir les enfants pour le repas du midi. ▼



▶ **UN VRAI BUREAU DE DIRECTION** situé idéalement au centre de l'école permet à la directrice d'assumer ses tâches en restant à proximité des enseignants et des élèves.



### SALLE DES PROFESSEURS.

Une pièce dédiée aux enseignants constitue le lieu d'échange dont ils ont besoin lors de repas, de pauses et pour la tenue des réunions.

# LA CAISSE DES ÉCOLES



La caisse des écoles est un établissement public rattaché à la commune et présidé par le Maire, son existence est obligatoire dans chaque commune.

Notre école accueille 121 élèves répartis dans 5 classes.

Dans notre village, **le rôle de la caisse des écoles consiste à récolter des fonds** pour les financements et l'organisation **des activités suivantes** :

**L'ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES pour la fin de scolarité pour les CM2**

**L'ORGANISATION DES SORTIES SCOLAIRES, des fêtes, des activités pédagogiques**

**LA CLASSE DÉCOUVERTE**

**LA PISCINE (transport, entrées, rémunération des maîtres-nageurs)**

**L'AMÉLIORATION du cadre scolaire**

**NOUS FAISONS UN APPEL AUX DONS pour notre école d'Hermeray.**

Les personnes physiques ou morales souhaitant contribuer au bon fonctionnement de notre caisse des écoles, peuvent **envoyer leurs dons à la mairie à l'aide du coupon joint à ce numéro.**



## D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

### L'histoire de l'école

F.D.

C'est le dimanche 7 octobre 1888 que furent inaugurés la mairie d'Hermeray et ses deux classes. A l'époque il y avait la classe des garçons et la classe des filles, il y avait deux cours de récréation et deux préaux. L'école n'était pas mixte, les filles et les garçons n'apprenaient pas la même chose. L'instituteur habitait dans le logement de fonction prévu pour sa famille au premier étage de la mairie.

L'école devint mixte avant la guerre et une troisième classe fut ouverte dans l'ancien préau des garçons dans les années 80.

Jusqu'en 1993 l'école n'accueillait les enfants qu'à partir de la grande section. Jusqu'à cette date, la ville d'Épernon acceptait d'accueillir les plus petits de Raizeux et d'Hermeray à la maternelle de Cady. Pour continuer d'offrir à ses habitants la possibilité de scolariser les enfants dès la petite section, les deux com-

munes ont décidé de constituer un SIVU pour construire deux classes maternelles à Hermeray. En 2008 le SIVU a disparu et ce sont les écoles des deux communes qui sont passées sous le contrôle du SIVOM.

De nombreux enseignants se sont succédés à Hermeray. Les plus anciens se souviennent de M. et Mme Madamour, de M. Paugam, Mme Pillet, plus près de nous de Mme Vidal à la direction jusqu'en 2003, Mme Sellès jusqu'en 2009, M. Cart et aujourd'hui Mme Segaud.

Photo : archives mairie



## JEUNESSE

**Cette année encore, notre commune s'est associée à celles de Mittainville et de Raizeux pour offrir à nos adolescents 2 jours à la fin d'une bonne année scolaire.**

**le 2 juillet, nous nous sommes rendus au Parc FLOREVAL à BRUYERES LE CHATEL (91) où nos jeunes ont pu s'affranchir avec dix parcours d'accrobranche.**

Les plus grands ont pu faire jusqu'au parcours «frisson» (rouge) et sont passés d'arbre en arbre par le moyen de pont de singe, passerelles suspendues, lianes... même les plus jeunes ont apprécié le parcours composé de tyroliennes ; chacun a pu choisir les parcours selon sa capacité et tous ont été ravis de cette journée, riche en émotion.

**Le 3 juillet, c'est au cours de cette journée bien chaude que nous avons profité de la piscine de CHARTRES (28), l'Odysée, même si toutes les installations n'étaient pas ouvertes (faute de maître-nageurs). Le toboggan et une partie de la rivière sauvage fonctionnaient pour le plaisir d'une grande partie de nos jeunes. Le bassin extérieur a aussi attiré nos nageurs afin de profiter du soleil qui était au rendez-vous.**

Si vous aussi vous voulez profiter de ces activités l'année prochaine et que vous n'êtes pas connus de notre commune (nouveaux arrivants, jamais scolarisés dans notre école...) faites-vous connaître auprès de la mairie, afin que vous ne soyez pas oubliés l'année prochaine.

**2 JOURNÉES POUR NOS ADOS**



Photo : Betty Rybicki

Si jamais vous avez des idées de sorties, vous pouvez également nous les présenter, et nous les étudierons avec les représentantes des autres communes pour l'été prochain.

Sachez également que nous sommes toujours à la recherche de personne bénévole pour accompagner nos jeunes pour ces escapades ! De la même manière, faites-vous connaître auprès de la Mairie. B.R.





## Journées du patrimoine

Les 20 et 21 septembre derniers, l'église a été ouverte aux visiteurs.

En clôture de manifestation, l'ensemble de clarinettes *les vents d'anches* s'est produit devant un public nombreux, le répertoire éclectique, allant de la transcription classique à la musique légère, a séduit la centaine d'auditeurs qui a bissé l'orchestre.

## L'AGENT TALU

Je me présente : **je suis l'agent Talu, votre nouveau garde champêtre virtuel.** Je me charge de vous rappeler les réglementations en vigueur.



### QUE FAIRE AVEC DES BRANCHES ?

- > avec les plus droites, faites des tuteurs.
- > solides et ramifiées, elles peuvent servir de treille aux haricots grimpants l'année prochaine.

## Le bruit dans les propriétés privées

R.C.

**Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :**

- > les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- > les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- > les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Arrêté préfectoral n°08 - 038/DDD relatif à la lutte contre le bruit – Section 3 - Article 10

## Les feux dans les jardins

B.C.

### POURQUOI EST-CE INTERDIT DE BRÛLER LES DÉCHETS ?

Plusieurs raisons motivent cette interdiction : risque d'incendie, trouble du voisinage, pollution, et surtout le risque sanitaire.

En France, on compte 42 000 décès par an liés à la pollution de l'air.

**La combustion des déchets verts est très polluante.** Brûler 50 kg de déchets produit autant de particules que 5 900 km parcourus avec un véhicule diesel ou 3 mois de chauffage au fioul pour un pavillon.

### QUE FAIRE ?

**VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS** en les utilisant comme paillage, ou les ajoutant au compost. **Un broyeur peut diviser le volume des branches taillées par 15.**

Vous pouvez aussi déposer vos déchets verts dans une des déchèteries du sictom.

- > avec les plus souples ou avec des branches de thuyas, tressez une couronne pour Noël.
- > les plus longues peuvent se tresser en plessis autour de fers à béton plantés dans le sol pour servir de clôture.

C.B.

**Le brûlage des déchets est interdit par l'article L1311-2 du Code de la santé publique.** La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle les termes de cette interdiction.



Office National des Forêts

FORÊT DOMANIALE DE RAMBOUILLET

**JOURNÉES DE CHASSE :** à l'ouest de la RN 10 : les lundis – à l'est de la RN 10 : les vendredis. De 9h30 à 17h30.

**CHASSES ORGANISÉES PAR L'ONF :**

Judis 20 et 27 novembre – Vendredi 5 décembre – Judis 22 et 29 janvier – Jeudi 12 février. De 9h à 17h30.

Des panneaux «Chasse en cours» seront disposés en périphérie du secteur chassé. Merci de ne pas pénétrer dans les zones chassées.

## VOYAGE "SURPRISE"

## POUR LES 30 ANS DU CLUB DES RENCONTRES AMICALES

Pour la sortie annuelle du Club, qui fêtait cette année ses 30 ans, les participants étaient conviés à se retrouver le samedi 28 juin à 7 h 45 sur le parking de l'école de Raizeux, sans plus d'informations...

Pour fêter les 30 ans du Club, les membres du bureau avaient concocté une surprise pour les adhérents et sympathisants, une soixantaine de personnes au total, parmi lesquels Monsieur le Maire d'Hermeray, Jean OUBA, accompagné de son épouse.

Donc, le car prit la direction de Paris.

Pour faire patienter les curieux, il fut servi à tous café et petits gâteaux. Le car arriva à Paris, puis se dirigea vers le pont de l'Alma où un bateau-mouche nous attendait pour visiter Paris « autrement ». Malgré le temps maussade, ce fut très agréable de découvrir ou pour certains de redécouvrir Paris et son histoire.

Retournés dans notre car vers 11 h 30, notre sympathique chauffeur a complété la visite de Paris en nous faisant passer devant quelques bâtiments impossibles à voir du bateau-mouche.

Enfin, le car se dirigea vers le 11ème arrondissement de Paris et nous déposa dans une de ces nombreuses impasses

parisiennes, limites rassurantes... Mais la surprise a été de taille, car nous avons alors pénétré dans un cabaret, l'«ARTISHOW » ou les enfants de Michou, nouveau cabaret transformiste à Paris.

Il nous a été servi un déjeuner de qualité : cocktail maison «Pousse Rapière», suivi d'un foie gras maison, d'une blanquette de veau à l'ancienne, d'une assiette de fromage, et pour terminer, un Baccara croustillant caramel ; l'ensemble arrosé d'un vin de Bordeaux bien choisi.

Monsieur le Maire de Raizeux, Jean-Pierre ZANNIER, qui nous avait rejoints pour le déjeuner, nous a offert le champagne. Le spectacle pouvait alors commencer.

Pendant presque 2 heures, les numéros se sont enchaînés à une allure folle... Nous avons pu reconnaître avec bonheur les classiques du genre : imitations de Céline Dion, Charles Aznavour, Brigitte Bardot, Mireille Mathieu, Sheila... Nous avons découvert l'originalité de l'Artishow avec ses duos insolites, ses chorégraphies endiablées interprétées par les Boys de l'Artishow (quels beaux garçons !!!). Et pour terminer, un final délirant autour de l'actualité... Quand le rideau est tombé, nous étions éblouis.

Et vers 17 heures, nous avons repris le car pour un retour vers nos villages, les yeux pleins de lumière. Ce fut une très agréable journée, dans la bonne humeur de tous les participants.

E.M.



Photo : Evelyne Marchal

### LES ANCIENS COMBATTANTS

Nous, les Anciens Combattants de Raizeux Hermeray, déplorons la **perte de notre ami Louis Taunay, 82 ans**, habitant d'Hermeray.

Ancien Combattant d'Algérie, il a obtenu trois médailles :

- la Médaille Commémorative,
- la Médaille des Anciens Combattants,
- la Médaille de la Reconnaissance de la Nation suite à la guerre d'Algérie.

Cultivateur sur la commune, il était père de trois enfants. Il était Conseiller Municipal durant les mandats successifs de Monsieur Hersant. Il a aussi adhéré à différentes associations telles que le Foyer Rural ou le Bureau de Chasse. Nous lui rendons hommage pour son investissement pour la commune.

Le Président, M. Cinquet.

### LA BIBLIOTHÈQUE

Courant novembre, le renouvellement d'une partie des ouvrages prêtés par la BDY (Bibliothèque des Yvelines), portera sur la catégorie « roman policier ». Il est prévu, avant Noël, l'achat de nouveautés et de quelques ouvrages pour la jeunesse.

Le président et la secrétaire, M. et Mme Breyer, ont présenté leur démission de ces deux postes début octobre. **NOUS FAISONS DONC APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTAIRES POUR REJOINDRE L'ÉQUIPE DES TROIS BIBLIOTHÉCAIRES** qui assurent à tour de rôle la permanence. Votre implication permettra à la bibliothèque de continuer à fonctionner de façon régulière.

Si vous êtes intéressé(e)s et disponibles pour venir nous rejoindre, contactez :  
**Nicole BRUTINOT à la mairie ou au 01 34 83 46 55.**

## LE FOYER RURAL D'HERMERAY

Le Foyer Rural est une association de loi 1901 créé en 1982, rattaché à la Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines.

Il est composé d'une équipe de bénévoles.

Notre but est d'apporter dans notre village, de l'animation et de proposer des activités sportives, culturelles et de détente, ...

Nous organisons : le loto, des spectacles, des soirées dansantes... Nous vous proposons des activités sportives :

### ENFANTS

- > **Danse Zumbatomic** (de 4 à 10 ans) le mardi
- > **Danse Moderne Jazz** (de 10 à 15 ans) le jeudi
- > **Découverte des Arts Martiaux** (de 5 à 7 ans) le samedi
- > **Shoubo** (de 8 à 14 ans) le samedi
- > **Tennis**

### ADULTES

- > **Danse de Salon** le jeudi
- > **Danse Thérapie** (à partir de 16 ans) le mardi
- > **Danse Zumba** (à partir de 15 ans) le vendredi
- > **Shoubo Training** (à partir de 15 ans) le samedi
- > **Shoubo** (à partir de 15 ans) le samedi
- > **Tennis**

## IL RESTE ENCORE DES PLACES DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS !

### L'ÉQUIPE DU FOYER RURAL

Présidente : Christine ARTIGUES

Vice-président : Pascal LEVEQUE

Trésorière : Clémentine LEFRANCOIS

Trésorier adjoint : Samuel LEFRANCOIS

Secrétaire Général : Alain ARTIGUES

Commissaire polyvalent : Philippe LEFRANCOIS

Nous essayons d'être disponibles au maximum mais toute l'équipe ayant une activité professionnelle, nous vous demandons toute votre compréhension.

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un membre de l'équipe ou la présidente du Foyer Rural. Pour toutes propositions, nous sommes à votre écoute.

## Société de chasse d'Hermeray

Créée le 13 août 1932, la société de chasse d'Hermeray est une association de propriétaires de plaines et de bois, occupant la moitié du territoire de la commune. Une partie de cet espace chassable est consacrée à sa réserve naturelle, ce qui permet aux gibiers de se reproduire.

La société de chasse en étroite collaboration avec la Fédération des chasseurs des Yvelines (FICEVY) participe à la gestion de la faune sauvage et peut intervenir sur le territoire de la commune, ainsi que chez les particuliers qui en font la demande pour procéder à des prélèvements d'animaux classés nuisibles.

Les chasseurs sont soumis à une discipline très stricte qui s'appuie sur des règlements rigoureux qui, s'ils n'étaient pas respectés, aboutiraient à des sanctions tant pécuniaires que pénales, ceci afin de préserver la tranquillité de chacun et de permettre aux amoureux de la nature de pratiquer leurs loisirs favoris pendant la période de chasse.

La majorité des membres est adhérente depuis de nombreuses années, Monsieur Daniel Paragot en assure la présidence depuis 1992.

Pour la saison 2014-2015, la société a enregistré 85 adhérents dont 50 chasseurs extérieurs à la commune. R.C.

## LE CROSS DES RAINETTES

Le dimanche 7 septembre, une quarantaine d'équipes se sont affrontées lors des joutes des Rainettes.



Après les différents cross, et parcours sportifs, petits et grands se sont retrouvés autour d'un barbecue tenu par l'association des anciens combattants pour le plus grand bonheur de nos participants. Les enfants se sont ensuite délectés de popcorn et barbe à papa pour finir leur journée sur un château gonflable.

Merci à l'ensemble des participants, aux anciens combattants pour leur aide, au foyer rural pour le prêt de leur matériel de sport et bien entendu à nos bénévoles.

Photo : Sandra Darré

**LES ATELIERS CUISINE** reprendront début novembre à raison d'une fois par mois. Les enfants qui souhaitent y participer ou les adultes souhaitant se joindre à nous peuvent se faire connaître : [petitesrainettes@orange.fr](mailto:petitesrainettes@orange.fr) – tél : 06 84 07 13 63.

## AGENDA

**7**  
novembre

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Le foyer rural d'Hermeray*

**11**  
novembre

### COMMÉMORATION

*Les anciens combattants*

9 h 30 – Messe (église de Gazeran)  
11 h – Cimetière d'Hermeray  
11 h 30 – Monument aux morts d'Hermeray  
12 h – Monument aux morts de Raizeux

### REPAS DES ANCIENS d'Hermeray

CCAS

**29**  
novembre

### LOTO

*Le foyer rural d'Hermeray*

**6**  
décembre

### TÉLÉTHON

*La commune*

**13**  
décembre

### REPAS

*Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray*

**25**  
décembre

### NOËL

**9**  
janvier

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Les anciens combattants*

**11**  
janvier

### GALETTE DES ROIS

CCAS

**27**  
février

### SORTIE : HOLIDAY ON ICE

*Le Club des rencontres amicales Raizeux-Hermeray*



### 08 - 15 - 22 février JOURS DE CHASSE GRAND GIBIER

Lors de ces journées de chasse des panneaux de signalisation sont disposés en périphérie du secteur concerné.

La saison se terminera le 28 février.

Bonne promenade.  
*Ensemble partageons la nature.*

Société de chasse d'Hermeray

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Félicitations aux parents de :

**Jules GUILLARD**

né le 25 juin 2014

**Zoé BASSIERE**

née le 5 août 2014

**Younan LEGER**

né le 9 septembre 2014

**Elsa COSTA**

née le 19 septembre 2014

### Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :



**Timothée BOSQUET**

et **Tiphany BARRET**

mariés le

5 juillet 2014

**Pierre PROST**

et **Estelle PAILLARD**

mariés le 5 juillet 2014



**Alexandre HALLIER**

et

**Marie-Sophie DECOUT**

mariés le

26 juillet 2014

### Hommage

à ces « Anciens » qui nous ont quittés, que nous aimions et que nous n'oublierons pas :

**Mme Violet** et son mari étaient arrivés dans la commune en 1950 pour se reposer de leurs vies de soignant et pour la santé de leur fille. La retraite venue Mme Violet s'est installée définitivement à l'Orme où elle vécut paisiblement plus de 40 ans à côté de sa fille Dominique et de son gendre Yves. Une femme discrète qui aimait lire et échanger avec les autres. Nous continuerons longtemps de penser à elle.

**Les Chartier**, Marcelle et Toto, elle est partie en février, lui l'a suivie en mai. Leur passion, la danse de salon. Un couple qui pendant des décennies a foulé le parquet en dansant : le tango, la valse (comme personne), le pasodoble et... Toto un des premiers footballeurs professionnels qui vous racontait ses exploits avec des étoiles dans les yeux. Oui il n'avait pas gagné autant d'argent que Zidane... mais nous avons eu une belle vie disait-elle. Un couple qui comme tout un chacun a eu des malheurs, mais leur thérapie c'était la joie de vivre. Imaginons-les, virevoltant pour l'éternité. C.L.B.